

Mersch, le 26 avril 2023

Objet : Admission à la Maison relais Nic Welter

Mesdames, Messieurs,

Pour l'admission de votre enfant à la Maison relais Nic Welter, pour la rentrée scolaire 2023–2024, vous devez vous munir des documents suivants.

- la fiche d'inscription avec la fiche sanitaire
- le contrat d'accueil rempli et signé
- le ROI (règlement d'ordre interne) signé
- autorisation tierces personnes en cas de besoin avec copie de carte d'identité
- fiche de présence régulière, irrégulière
- fiche pour les tiques
- copie de la carte de vaccination
- copie de la carte CNS des représentants légaux et de l'enfant copie de la carte d'identité des représentants légaux et de l'enfant
- certificat de travail des représentants légaux

Vous allez être informé de l'admission définitive de votre enfant par courrier.

Laura VICTOIRE

Responsable de la Maison relais Nic Welter